



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 13 octobre 2023

### LA BRETAGNE REFUSE L'OUVERTURE A LA CONCURRENCE DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE !!!

Le Secteur Fédéral CGT des Cheminots de Bretagne se félicite de cette décision qui laisse entrevoir l'espoir d'un développement durable de la mobilité sur le territoire en réponse aux besoins des usagers.

Après de nombreux mois de discussions et d'échanges, le Conseil Régional vote à l'unanimité en plénière un avenant à la Convention TER, la prolongeant jusqu'en 2033.

Le Secteur Fédéral CGT des Cheminots de Bretagne n'a eu de cesse de porter ses revendications en termes de service public ferroviaire rendu aux usagers auprès du Conseil Régional et de la direction SNCF.

La première était la non-ouverture à la concurrence, signe de dumping et moins disant social générateur de service dégradé : la situation du transport de marchandises en étant l'exemple.

L'ambition initiale dogmatique de la Direction TER, de répondre aux appels d'offres via des filiales, a évolué en prenant en compte les arguments, portés par la CGT, d'un service de qualité, en toute sécurité pour les usagers et les circulations.

Le choix de notre Région de répondre de la sorte contrairement aux différentes régions à l'instar de PACA ou dernièrement des Pays de la Loire, démontre clairement que la voie du service public ferroviaire est possible et porteuse de développement avec l'opérateur historique, la SNCF.

Si « cet avenant ne prévoit **aucun renoncement sur la qualité de service** », le ferroviaire étant inscrit comme « l'épine dorsale des mobilités en Bretagne », l'objectif d'un effort de productivité de 3 millions d'euros annuels nous semble contradictoire.

Sur ce point, le Secteur Fédéral CGT des Cheminots de Bretagne restera vigilant pour qu'il ne se fasse ni sur le dos des cheminot-e-s, de leurs conditions de travail au regard des autres objectifs :

- Le doublement de l'offre ferroviaire pour 2040 ;
- Le développement des dessertes TGV des villes intermédiaires et pointe bretonne ;
- Conforter la qualité de service ;
- L'amélioration de la distribution des titres de transports entre les différents réseaux.

Au vu de ces enjeux aussi importants qu'ambitieux, la CGT restera force de propositions sur les moyens mis en œuvre pour assurer l'offre. Les moyens financiers, humains au sol et à bord des trains, le matériel, les gares, le développement et/ou réouverture de lignes seront nécessaires pour garantir une offre adaptée et en cohérence avec les besoins et attentes.

Les enjeux à relever sont immenses et indispensables dans un contexte extrêmement compliqué tant économiquement avec une envolée des cours du pétrole pénalisant celles et ceux qui n'ont d'autres choix que d'utiliser leur voiture pour aller travailler, d'autant plus que les augmentations salariales sont insuffisantes et ne compensent pas l'inflation des prix.

Le train constitue l'alternative en complémentarité avec les autres modes de transports pour répondre aux besoins et attentes des usagers.

Ce contexte est aussi social où l'offre ferroviaire et ses infrastructures doivent constituer un outil d'aménagement du territoire garant indispensable de l'équilibre entre lignes de desserte fines du territoire et les grandes lignes.

De la même façon, celui-ci doit répondre à toute la population, avec une offre de développement adaptée aux besoins de déplacements des citoyens.

Le transport ferroviaire doit aussi répondre aux enjeux environnementaux, le train constitue aujourd'hui une solution de déplacement décarbonée qui doit s'imposer comme une alternative fiable à la voiture individuelle, dans les zones les plus densément peuplées.

Le train se doit d'être la voie de la mobilité tant pour les voyageurs que pour les marchandises et pour se faire le Secteur Fédéral CGT des Cheminots de Bretagne revendique :

- La réouverture de ligne Morlaix/Roscoff, St Briec/Auray ;
- L'amélioration de la ligne Quimper/Brest et Auray/Quiberon ;
- Le contournement de la gare de Rennes permettant son désenclavement et la création d'une desserte vers Fougères ;
- Le développement de l'offre de dessertes voyageurs ET marchandises ;
- La présence humaine en gare du premier au dernier train, comme à bord des TER, l'augmentation d'ouverture des guichets y compris ceux compatibles avec les responsabilités des agents circulations de Châteaulin, Retiers et Janzé ;
- Des équipes mobiles en plus des moyens existants sans impact sur les métiers du sol et à bord des trains ;
- L'arrêt immédiat de la polyvalence et la reconnaissance de la poly-compétence ;
- Les embauches nécessaires pour développer et améliorer la qualité du service public ferroviaire

Le Secteur Fédéral CGT des Cheminots de Bretagne avec ses syndicats en territoire se satisfont de cette signature commune mais ils resteront vigilants sur les moyens humains, financiers, matériel déployer.

Dans ses conclusions, le Président du Conseil régional a remercié toutes et tous les cheminot-e-s pour leurs engagements et professionnalisme. Ces paroles doivent être entendues par la Direction SNCF et déboucher sur de l'emploi pérenne supplémentaire !!!

**En conclusion, face à la polyvalence et la productivité prônées par la Direction TER, la CGT affirme que les cheminot-e-s et leurs conditions de travail ne seront pas la variable d'ajustement économique de cette convention.**

**Briand Emmanuel**

Secrétaire général du secteur fédéral CGT des cheminots de Bretagne